Les horaires d'ouverture de votre mairie changent

Publication: mardi 3 décembre 2024 07:56

Affichages: 487



- le lundi : pas de changement, 17h30-19h00

- le mardi : changement, 2ème et 4ème mardis du mois, 15h30-17h30

- le mercredi : horaires élargis, 8h-12h

- le jeudi : "glissement" de l'horaire et horaires élargis, 13h-17h

- le vendredi : pas de changement, mairie fermée

- le samedi : pas de changement, présence des élus sur rendez-vous